

Règlement d'exposition 2012

1) Le C.P.S.N.E. (BPC NAMUR) organise sa quatorzième exposition dans l'école de la Communauté Française de SPY le Samedi 3 Novembre 2012.

2) Les éleveurs de tous pays, de toutes fédérations sont admis. La preuve de propre élevage, l'attestation pour les bagues 000 ou une copie de celle-ci pourra être exigée à l'enlogement.

3) L'exposition est réservée uniquement aux canaris de forme et posture.

4) Le bulletin d'inscription doit parvenir au secrétariat d'exposition **pour le mercredi 31 octobre**. Pour les bulletins reçus suffisamment tôt et sur demande (voir bulletin d'enlogement), envoi des étiquettes par la poste. Dans le cas contraire, les étiquettes seront à votre disposition le jour de l'enlogement.

5) Le droit d'inscription s'élève à 1,75 euros par oiseau (5 euros pour les stams).

6) Ce prix est réduit de 0,50 euros pour les oiseaux bagués S.N..

7) Subdivision des classes: classe **A**: oiseau jeune, propre élevage 2012
classe **B**: oiseau adulte, propre élevage.
classe **D**: stam de 4 oiseaux de propre élevage 2012.
classe **E**: duo de 2 oiseaux de propre élevage 2012.

8) Seules les cages réglementaires A.O.B. peintes en noir extérieur et blanc intérieur (noir complet autorisé pour les cages ouvertes), en parfait état de propreté, seront acceptées à l'enlogement. La mangeoire incorporée à la cage se placera à droite, l'abreuvoir (hauteur 10 cm et 35 mm de diamètre) culot blanc avec ou sans anneau sera à gauche.

Les étiquettes seront collées à **droite** sur le devant des cages.

Aucune dérogation ne sera admise, sauf cage homologuée par la fédération du pays et ce pour les exposants étrangers.

Le fond de la cage sera garni de sable blanc.

9) Les oiseaux seront pourvus en graines pour 24 heures au moins.

10) Tout oiseau malade est refusé à l'enlogement. Pendant l'exposition tout oiseau malade est retiré et soigné. Le propriétaire en sera averti dès que possible.

11) Chaque participant enlogéant minimum 10 oiseaux reçoit un prix de participation.

12) Le prix A.O.B. est attribué au meilleur résultat avec trois oiseaux de propre élevage 2012 bagués S.N. (A, D et E).

13) Le jugement s'effectue à l'anglaise, avec un classement des meilleurs oiseaux de 1 à 7.

14) **Les trois meilleurs oiseaux de l'exposition seront désignés et récompensés. Price money de 100€ pour le premier et de 50€ pour les second et troisième.**

15) Le comité décline toute responsabilité pour la perte ou le vol des oiseaux enlogés.

16) Les cas non prévus au règlement, de même que les litiges éventuels, seront tranchés par le comité du C.P.S.N.E..

17) En enlogéant ses oiseaux, l'amateur déclare se soumettre au présent règlement.

Dispositions particulières.

- L'exposition du C.P.S.N.E. fait partie du **championnat interclub B.P.C.**

- Classe duo ouverte. Un duo ce sont deux oiseaux semblables en couleur et sexe (si la différence est visible).

- Cages fond vert (réglementaires) acceptées pour gloster et norwich

- L'inscription d'un mâle ou d'une femelle est sous la responsabilité de l'amateur. Seul le juge a le pouvoir de déclasser un oiseau incorrectement inscrit.

- LIPOCHROME: sont considérés lipochromes, tous les unicolores complètement jaune, blanc, rouge dont une ou plusieurs taches mélanines ne dépassent pas 1cm² ou avec maximum 3 plumes jointives mélanines dans l'aile ou la queue.

-PANACHE: sont considérés panachés, les oiseaux possédant une ou des taches dépassant 1 cm² et plus de 3 plumes jointives mélanines.

-MELANINE: sont considérés mélanines les oiseaux vert, brun, bleu, agate et isabelle dont une ou plusieurs taches lipochromes ne dépassent pas 1 cm².

En Gloster les catégories ¾ vert à vert sont encore utilisées.

Un oiseau blanc est toujours considéré comme schimmel.